

ABONNEMENT

Par année.....\$3.00
Pour six mois..... 1.50
Pour quatre mois..... 1.00

Edition Hebdomadaire

Pour l'année.....\$1.00
Payable d'avance.

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ANNONCES

Première insertion, par ligne...\$0.10
Tous les jours..... 0.05
Trois fois par semaine..... 0.06
Une fois la semaine..... 0.05

Avis de Naissance, Mariage ou Décès..... 0.50

Pour les annonces à longs termes conditions spéciales.

LOUIS LUSSIER, Rédacteur

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

STANISLAS DRAPEAU, Administrateur

ADMINISTRATION

"LE CANADA,"

QUOTIDIEN,

Le seul journal français à Ottawa.

Abonnement, \$3.00 par année.

"LE COURRIER DE HULL,"

HEBDOMADAIRE,

Renfermant les matières de l'édition Quotidienne.

Abonnement, \$1 par année seulement

Les deux éditions payables à l'avance.

Impressions de LUXE et de COMMERCE exécutées avec soin et promptitude, en plusieurs couleurs, Argent, Or, Bronze, etc., d'un fini supérieur.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés avec soin.

S'adresser à

Mr. l'Administrateur du

"CANADA,"

OTTAWA.

LE CANADA

Ottawa et Hull, 25 Novembre 1884

LES DROITS DU PRÊTRE EN POLITIQUE

Le R. P. Fillâtre peut se flatter d'avoir procuré aux lecteurs de la Patrie le plaisir de lire quatre articles tels qu'ils n'en goûtent pas souvent. Modérés, calmes, assez logiques, ils avaient en outre le mérite de contenir une foule de principes inattaquables. Ils n'étaient au reste que le développement des idées exposées par le conférencier et résumées par nous. Rien de ce qui sent l'homme de parti n'avait transpiré dans le cours de la conférence; et même, si notre mémoire ne nous fait pas défaut, le R. Père avait déclaré formellement ne vouloir en rien faire de cette question une question de libéraux et de conservateurs. C'est pour cela qu'il avait dit "des hommes intéressés" et non un parti intéressé à nier ce droit au prêtre. Nous ne comprenons pas comment l'écrivain de la Patrie n'a pas vu cette nuance d'expression pourtant si évidente, ni pourquoi il s'est évertué à laver son parti d'une pareille faute. Ne serait-ce point que le cas n'est pas clair pour tout le monde?

Nous ne connaissons point les idées politiques du R. P. Fillâtre; mais, nous ne serions point prêt à dire, avec l'écrivain de la Patrie, qu'un homme "de sa valeur intellectuelle" et livré depuis nombre d'années à des études sociales et politiques, n'a pas, après onze ans de séjour parmi nous, pu se former une idée juste de ce qui se passe ici. Arrivé au Canada dans la maturité de l'âge, élevé au centre d'une population plus semblable à la nôtre qu'à celle des trois quarts et demi de la France, et dès son enfance témoin des luttes livrées là-bas à la religion et aux principes sociaux, il nous semble qu'il est dans de bonnes conditions pour connaître et juger.

Que la Patrie soit tranquille cependant; il n'a point prononcé de jugement. Mais, ce que nous ne voudrions point assurer, c'est que d'autres aient été aussi réservés. Il n'y a pas assez longtemps que les procès pour influence indue sont vidés, pour que la Patrie puisse espérer qu'ils sont ensevelis dans un éternel oubli.

Au reste, elle ne l'espère pas. Dans ses articles mêmes, elle essaie de les justifier au mépris de toute logique et de toute bonne foi.

Elle appuie, à plusieurs reprises, et certes, nous en sommes grandement édifié, sur l'obéissance due aux évêques. Ne sait-elle point que les laïques sont aussi strictement tenus à l'obéissance que les prêtres et qu'il y a une loi canonique, défendant de déférer un prêtre à un tribunal civil sans une permission de l'évêque.

Elle admet que le prêtre a le droit, avec la permission de son évêque (comme, soit dit en passant, le R. P. Fillâtre l'avait clairement fait observer dans le passage même cité par la Patrie, elle admet, avons-nous dit, que le prêtre a le droit et même le devoir d'intervenir toutes les fois qu'une question de dogme ou de morale est en jeu. Maintenant, sera-ce un juge laïque, voire même que que fois un juge protestant ou impie, qui pourra juger sainement si réellement le prêtre a outrepassé ses droits et son devoir? Voyons! le bon sens suffirait, à défaut des lois positives et absolues de l'Eglise, pour dire qu'il n'en saurait être ainsi. Si un prêtre ou un homme politique a lieu ou croit avoir lieu de se plaindre d'un prêtre, la voie est toute tracée pour les catholiques. Il cite ce prêtre devant son évêque et il en obtient dra justice. Comment la Patrie si souple devant l'autorité épiscopale, quand celle-ci restreint la juridiction du prêtre, se refuse-t-elle à lui reconnaître le pouvoir de juger son subalterne et de prononcer sur l'étendue de ses droits et de ses devoirs?

La politique, vue de haut, n'a jamais été la politique de l'organe libéral. Aussi, n'avons nous été nullement surpris de lire dans la Patrie les comparaisons d'assez mauvais ton par lesquelles elle a voulu saper l'autorité politique du prêtre. Chassez la nature; elle revient au galop. Grossière par instinct, elle a retrouvé les bouffonneries de Cyprien, un moment oubliées, pour dire à notre clergé: vous n'entendez rien en politique. De fait, nous le croyons volontiers, pas un seul prêtre n'entend que que chose à cette politique étroite, anti-patriotique et révolutionnaire qui est celle de la Patrie. Nous ne croyons pas non plus que ce soit de celle à que le R. P. Conférencier ait voulu parler. Mais, avec lui, nous aimons à redire: l'histoire se lève toute entière pour crier bien haut que les évêques des premiers siècles, les moines du moyen-âge et les missionnaires de tous temps ont été les plus sûrs et les plus fidèles gardiens de la force des nations. La foi, développée par la théologie, la raison, fortifiée par la philosophie, ne sont-elles pas les seuls guides de l'homme vers le progrès spirituel et temporel, c'est-à-dire vers la seule vraie civilisation? Or qui, plus que le prêtre, a étudié ces sciences, et qui, plus que lui, connaît la vraie notion de l'homme, considéré soit en lui-même, soit dans la société?

Nous accusons réception de la Lecture au Foyer, jolie publication littéraire qui vient d'être fondée à Montréal. Le journal semble bien fait, paraît une fois la semaine et ne coûte que 50 centus par année. Succès à ce nouveau confrère.

Nouvelles Générales

Berber est tombé de nouveau au pouvoir du Mahdi.

Douze maisons ont été détruites hier à Turin par un incendie.

Lord Tennyson publiera au mois d'octobre un nouveau poème intitulé: "Freedom."

Les fièvres scarlatines font des ravages à Smithville et à Hampstead. Toutes les écoles sont fermées.

Grâce à un abaissement de la température le choléra a cessé d'inspirer des craintes sérieuses à Paris.

Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Québec a dû s'embarquer jeudi à Liverpool, avec M. l'abbé Babin, pour revenir au pays.

On annonce qu'un syndicat anglais vient d'acheter pour \$10,000,000 de débris du chemin de fer Pacifique Canadien.

Les industries que la crise affecte le plus en Angleterre sont celles du coton, de la poterie, de la construction des navires et des mines.

Quatre grands vapeurs embarquent chacun mille hommes à Agir pour renforcer l'armée française en Chine.

Nous regrettons d'apprendre que M. l'abbé Roussel, directeur de l'Université Laval à Québec, est dangereusement malade.

On commence à se préoccuper, en Europe, de l'action de la Russie qui augmente sa flotte sur la Mer Noire.

On prête au gouvernement allemand l'intention d'annexer à l'Empire germanique plusieurs îles de l'Océan Pacifique.

Un journal américain prétend que le chômage dans les opérations minières fait perdre à la Pennsylvanie plus de \$20,000,000 par année.

Le gouvernement français se prépare à imposer des droits sur les liqueurs évinçantes et à diminuer les frais de passage sur les chemins de fer.

On dit que le gouvernement chinois offre de payer un indemnité de soixante quinze millions de francs à la France, mais que celle-ci réclame deux cent cinquante millions.

Nous avons reçu ces jours derniers de magnifiques cartes représentant les principales basses et les terrains de l'Exposition Universelle de la Nouvelle-Orléans.

Une dépêche spéciale au Mail dit que M. Gladstone acceptera probablement une place de Pair et se retirera de la Chambre des Communes à la fin de la session.

La ville de Montréal travaille activement à préparer une digne et brillante réception à sir John A. Macdonald, à son retour d'Angleterre.

M. E. B. Garneau, lieutenant de la batterie de campagne de Québec, a été nommé aide de camp auxiliaire du nouveau Lieutenant Gouverneur, l'honorable M. M. Sison.

Le Paris-Canada annonce l'arrivée en France de nos deux célèbres compatriotes, M. et Madame Prume, et il prédit à ces artistes un brillant succès sur le nouveau théâtre où ils vont apparaître.

Le gouvernement du Portugal ayant renouvelé les concessions accordées autrefois à une compagnie de capitalistes anglais pour poser un câble sous-marin aux Açores, cette compagnie va demander au gouvernement fédéral l'autorisation de poser l'extrémité de ce câble sur l'île de Sable, pour le

relier à celui que le gouvernement doit faire poser, l'été prochain, entre l'île de Sable et la terre ferme.

Les démocrates de la Caroline du Sud ont l'intention de se faire représenter à l'installation du président Cleveland, par plus de trois mille planteurs portant des chemises rouges.

Les constructeurs de navires de la Tyne, de la Clyde et de la Mersey, en Angleterre, sont à traverser une crise terrible. Ils se voient contraints de congédier presque tous leurs ouvriers.

On a commencé en Angleterre les préparatifs pour célébrer dignement le cinquantième anniversaire de l'accession de la reine Victoria au trône d'Angleterre. L'événement n'aura lieu qu'en 1887.

Institut Canadien-Français

SÉANCE D'INAUGURATION

L'inauguration des cours du Cercle des Femmes de l'Institut aura lieu DIMANCHE prochain, le 30 courant.

Le R. P. Fillâtre, O. M. I., fera la conférence. Sujet: "De la marche de la civilisation dans le monde."

Comme par le passé, il y aura chant et musique.

LE MUSEE ROYAL

M. M. J. Cain, Locataire et Gérant A. Sprague, Directeur d'amusements

Pour la semaine commençant

LUNDI, 24 NOVEMBRE

Melle NATALIE DESIRÉE

DU THÉÂTRE DES Bouffes-Parisiennes

On fera connaître au public les célébrités suivantes: "La Reine de l'Opéra Bouffe" Mlle NATALIE DESIRÉE, M. HARRY SHAY, le Roi des Comédiens K. Hopiens, et M. Willie Gaylor, M. Gibson et Billy, Mlle Minnie Dixon, Thos. Galvin, M. Ricardo et Fitz, M. le Alice Evans, M. Wardell et Phillips, M. Wm Boyle et M. Arthur Sprague.

Une combinaison brillante de talents formant comme ensemble

LA PLUS FORTE TRUPE de la SAISON

Matinées: Mardi, Jeudi et Samedi.

Prix d'entrée: LE SOIR, 15, 20, 30 et 50 Cents, L'APRÈS-MIDI, 10 et 20 Cents.

J. L. N. GUINDON, L. L. B.

AVOCAT

124 Rue PRINCIPALE, Hull

45 Rue MURRAY, Ottawa

Ottawa, 20 nov. 1884

A VENDRE

800 Cordes de bois. S'adresser à V. O. McKay, rue Sussex et M. Lapointe, marché By, ou à O. A. Rocque, No 97, rue Ca heart.

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné, et portant la suscription "Soumission pour devis de boîtes aux lettres," se ont reçues jusqu'à lundi, le 15 du mois prochain, inclusivement, pour la fourniture d'environ 10,000 boîtes aux lettres aux lettres pour bureau de poste.

Les personnes qui se proposent de soumissionner peuvent obtenir des formulaires de soumission, les devis et autres renseignements, s'adressant à ce département.

Les soumissionnaires devront soumettre en même temps que leur soumission un échantillon de la boîte qu'ils sont prêts à fournir.

Les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites sur les formulaires imprimés et signés par les soumissionnaires mêmes.

Le département ne s'engage pas, néanmoins, à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 17 novembre, 1884.

A. A. ADAM, Avocat, Procureur, Notaire, Solliciteur et Collecteur.

Bureau: chez M. O'Gara & Remon, No. 58, rue Sparks, Ottawa

M. Adam suivra les Cours civiles et criminelles de la province de Québec.

AFFAIRES PLUS CONSIDÉRABLES

QUE JAMAIS A NOTRE GRANDE

VENTE D'ADIEU

Bonnes couvertes blanches, seulement \$2.00 la paire. Bonnes couvertes grises, seulement \$1.25 la paire. Coton gris, en quelque quantité que ce soit, 3/4 la verge. Coton blanc de 36 pouces, valant 12c vendu pour 8c la vg. Flanelle écarlate tout laine, seulement 12c la verge. Tweeds tout laine, 50c la verge.

Notre Retraite du Commerce

DE DETAIL.

Comme nous nous retirons du commerce de détail, toutes nos marchandises vont être vendues à des sacrifices énormes. Chapeaux ornés pour dames valant 50c à \$5 chaque. Chapeaux non ornés valant 10c à \$2 chaque. Les fleurs et les plumes pour chapeaux sont aussi sacrifiées à moitié prix.

Les manteaux et pardessus pour dames se vendent au-dessous du prix coûtant.

Venez vite et faites vos achats.

CHEZ

RUSSELL, GARDNER & CO.

66 & 68 Rue SPARKS.

CHAPEAUX D'AUTOMNE

Grande variété de Chapeaux pour hommes, enfants, etc., à des prix très réduits.

FOURRURES

Assortiment complet de Fourrures de toutes espèces, tel que Robes pour voitures, Capots, Manteaux, Manchons, Casques, etc. chez

H. L. COTE

128, Rue Rideau

Macdougall, Mac'ouga'l & Belcourt, AVOCATS, PROCUREURS,

Agents pour les affaires de la Cour Supérieure, le Parlement, et des Départements du Canada, etc.

"Scottish Ontario Chambers" coin des rues Sparks et Elvin, Ottawa.

HON. WM. MACDOUGALL, C. R. FRANK M. MACDOUGALL, N. A. BELCOURT, L. L. M.

N. B.—Mr. Belcourt, membre du Bureau d'Ontario et de celui de Québec, s'occupera aussi des affaires requérant son attention dans cette dernière Province.

NOUVEAU MAGASIN DE PEINTURE, TAPISSERIE, VITRES ET DE DECORATION

No. 208, Rue DALHOUSIE, Ottawa

GEO. PHILBERT Propriétaire

M. GEO. PHILBERT, se charge de toute commande que l'on voudra bien lui donner. Prix très modérés et ouvrage garanti.

Les marchands de la ville et de la campagne sont priés d'aller lui rendre une visite avant d'acheter ailleurs.

GEO. PHILBERT, 208, RUE DALHOUSIE.

11 Nov 1884

E. G. LAVERDURE

MAGASIN GÉNÉRAL DE

FERRONNERIE

Vous trouverez chez moi tout ce qu'il faut dans cette ligne

Ou ils, Clous, Câble, Chaine, Etc.

Peintures, Huiles, Vernis, Vitres, Mastic, Etc.

Comme par le passé un assortiment complet de

QUINCAILLERIE.

69 & 71 Rue WILLIAM

AVIS AUX ENTREPRENEURS

DES SOUMISSIONS cachetées et adressées au soussigné et portant la suscription "Soumission pour Ascenseur Hydraulique, nouvel édifice public, Hamilton," seront reçues à ce bureau jusqu'à SAMEDI, le 13 jour de Décembre prochain, inclusivement, pour installer dans le susdit édifice un Ascenseur à force hydraulique destiné aux personnes et au fret.

On pourra se procurer les conditions générales, des formulaires de soumission et tous les renseignements voulus, en s'adressant à ce département, dès et après Lundi, le 24 courant.

Les soumissions devront être faites sur les formulaires imprimés fournis.

On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque accepté, fait payable à l'ordre de l'honorable Ministre des Travaux Publics, pour une somme égale à cinq pour cent du montant de la soumission. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée, le chèque sera remis au soumissionnaire.

Le département ne s'engage pas néanmoins à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. H. ENNIS, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 18 nov. 1884.